

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCIE Séance du 3 mars 2025

Délibération n° 2025.03.10

**NOMBRE DE MEMBRES**

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 11

**DATE DE LA CONVOCATION : 24 février 2025**

**DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 24 février 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le trois mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle Véga (espace Capella), sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

**Présents :** Mmes et MM. Gilles ASSANT, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

**Excusés :** Mmes et MM. Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Annick MONLON, et Mathieu POTHERAT.

**Monsieur Gilles ASSANT est élu secrétaire de séance.**

**Objet : Acquisition de parcelles de terrains**


Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Monsieur Bernard GIROUD a fait part de son souhait de vendre des prés dont il est propriétaire. Il s'agit des parcelles cadastrées section D n° 55, 57, 68, et 258 à 261. Ces dernières sont plutôt bien positionnées, et pourraient donner place à de futurs projets de la commune ou servir pour d'éventuels échanges.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, accepte d'acquérir en vue du classement dans le domaine public les sept parcelles susvisées au prix de quatorze mille cinq cent euros (14 500€) et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'achat.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Le Maire,  
Jacky MENICHON



Le secrétaire,  
Gilles ASSANT

